

Championnats du GRAND OUEST	
Date : du vendredi 27 mai au dimanche 29 mai 2011	
Bassin : 50 m x 20 m	Lieu : TOURS (Piscine Gilbert Bozon)
Engagements extranat du 4 au 19 mai 2011 minuit	

Compétition qualificative pour les championnats de France minimes et cadets.

Programme	Vendredi 27 mai 2011		Samedi 28 mai 2011		Dimanche 29 mai 2011	
Ouverture des portes	7 h 00	15 h 30	7 h 00	15 h 30	7 h 00	13 h 45
Début des épreuves	8 h 30	16 h 30	8 h 30	16 h 30	8 h 30	14 h 45
Type d'épreuve	Séries	Finales	Séries	Finales	Séries	Finales
Épreuves	1500 nage libre filles/garçons	1500 nage libre filles/garçons	50 m brasse	50 m brasse	800 nages libre filles/garçons	800 nages libre filles/garçons
	50 m dos	50 m dos	50 m nage libre	50 m nage libre	50 m papillon	50 m papillon
	100 m brasse	100 m brasse	100 m papillon	100 m papillon	200 m brasse	200 m brasse
	200 m papillon	200 m papillon	200 m dos	200 m dos	100 m dos	100 m dos
	200 m nage libre	200 m nage libre	200 m 4 nages	200 4 m nages	400 m 4 nages	400 m 4 nages
			400 m nage libre	400 m nage libre	100 nage libre	100 nage libre
		Relais 4x100 NL		Relais 4x200 NL		Relais 4x100 4N

Réunion technique le jeudi 26 mai à 18 h 30

Sont autorisés à participer les nageurs, quelle que soit leur série d'appartenance, ayant réalisé les temps de qualification de la grille interrégionale (voir annuel règlement) lors des meetings labellisés régionaux et nationaux en bassin de 50 mètres de la phase de qualification (1^{er} janvier au 31 mars 2011).

Les séries seront nagées toutes catégories confondues, avec finales C, B et A toutes catégories.

Les 800 m nage libre (dames et messieurs) et 1500 m nage libre (dames et messieurs) seront nagés toutes catégories, classement au temps (la meilleure série l'après-midi)

Un club ayant deux nageurs qualifiés à titre individuel peut engager une équipe par relais, le club ayant 6 nageurs qualifiés à titre individuel peut engager deux équipes par relais.

Les trois premiers de chaque finale A seront récompensés, de même que les trois premiers minimes et cadets à l'issue des séries.

Chaque club ayant plus de 5 nageurs engagés est tenu de fournir un officiel